



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

EPAU GROUPEMENT
D'INTÉRÊT PUBLIC
L'Europe des Projets
Architecturaux et Urbains



METTRE EN RÉCIT
LA BIODIVERSITÉ
DANS
LES TERRITOIRES

SOMMAIRE

- 3 ÉDITO DE SARAH EL HAÏRY,
SECRÉTAIRE D'ÉTAT À LA BIODIVERSITÉ
- 4 CRISE DE LA BIODIVERSITÉ :
LES COLLECTIVITÉS ACTRICES DU CHANGEMENT
- 5 OBJECTIFS
- 6 MÉTHODE
- 8 CIBLES
- 9 MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT
- 10 RÉSULTATS ATTENDUS / CALENDRIER
- 11 LES PROJETS DE RECHERCHE-ACTION
- 12 RACONTER LE VIVANT POUR AGIR :
ÉLUS - CHERCHEURS - ARTISTES EN RÉSEAU,
EXEMPLES ET INSPIRATIONS
- 14 PARTENAIRES



Sarah El Haïry
Secrétaire d'Etat à la Biodiversité

La biodiversité est une notion complexe ; elle nous accompagne pourtant au quotidien. C'est la nature qui nous entoure, la faune, la flore, et les milieux naturels dans lesquels ils vivent. **Nous faisons partie de la biodiversité et nous en dépendons pour vivre** : elle nous permet de respirer, boire, manger, soigner. Aujourd'hui 1,8 million d'espèces sont recensées dans le monde et beaucoup restent à découvrir. Pourtant, plus d'un million des espèces sont menacées du fait des seules activités humaines. En France, nous bénéficions d'un patrimoine naturel d'une richesse exceptionnelle, mais si fragile et de plus en plus menacée. Les territoires ultramarins abritent à eux seuls 80% de la biodiversité nationale et 10 % des récifs coralliens mondiaux.

Pour éviter le pire, l'heure n'est plus aux questionnements mais à l'action. En France, 18 % des espèces connues sont menacées et 78 % des habitats sont dans des états de conservation défavorables. **Nous avons une responsabilité historique** : alors que les experts parlent d'une sixième extinction de masse – la première depuis la disparition des dinosaures – personne ne pourra dire « nous ne savions pas ». Le patrimoine vivant, c'est notre trésor collectif, nous devons le protéger.

Face à cette situation, **climat et biodiversité sont les deux faces d'une même pièce**, ce sont des combats jumeaux. Il faut agir pour le climat mais comment lutter contre le dérèglement climatique sans agir pour la biodiversité, et inversement ? La nature est notre meilleure assurance-vie pour lutter contre le changement climatique et pour nous protéger face à ses effets. Elle est une alliée indispensable pour capter le carbone et pour

limiter les impacts des événements climatiques extrêmes, de plus en plus fréquents et intenses. En période de fortes chaleurs ou de canicules par exemple, grâce aux îlots de fraîcheur qu'elle crée, la nature change la donne. **Et changer la donne en matière de biodiversité, c'est le défi du siècle.**

La planification écologique souhaitée par le Président de la République et pilotée par la Première ministre appelle à des changements en profondeur et sur tous les fronts de la transition écologique, pour tout le monde. Avec la Stratégie nationale pour la biodiversité que nous présenterons très prochainement avec Christophe Béchu, ministre de la Transition écologique et de la cohésion des territoires, nous mobilisons des moyens inédits, à la hauteur de nos ambitions. L'objectif est sans ambiguïté : **stopper et inverser l'effondrement du vivant dans la décennie.**

Pour relever le défi du siècle, la mobilisation de tous est nécessaire et tous les gestes comptent. **Il est urgent de faire appel à tous les acteurs, de recréer du lien et de croiser les savoirs et les imaginaires pour faire converger les énergies vers un objectif commun.** La mobilisation de la recherche scientifique pluridisciplinaire au plus près des élus, avec les acteurs de la vie locale, sera un appui décisif pour les politiques publiques. En impliquant notre jeunesse et en faisant appel à des vecteurs artistiques pour repenser le vivant et réhabiliter nos sens, l'impact sera encore plus grand. **Ce sont les objectifs du programme ÉRABLE, pour faire germer dans les territoires la mise en récit de notre rapport au vivant, et inventer ensemble nos solutions pour préserver la biodiversité.**

CRISE DE LA BIODIVERSITÉ : LES COLLECTIVITÉS ACTRICES DU CHANGEMENT

La dégradation de la biodiversité notamment ordinaire affecte désormais l'intégralité des milieux naturels français et donc l'ensemble des territoires.

Les sociétés humaines, qui reposent sur les services rendus par la biodiversité, sont mises en danger par son effondrement. Inédit à l'échelle de l'histoire humaine, l'effondrement se déroule pourtant à bas bruit. Malgré les alertes scientifiques internationales (UICN / IPBES) et nationales (ONB), l'ampleur des enjeux reste difficile à matérialiser pour les élus, les acteurs et les habitants des territoires. La baisse, depuis plusieurs décennies, de la fréquence des expériences de la nature dans le quotidien des Français contribue à invisibiliser l'érosion de la biodiversité : mal percevoir le vivant et méconnaître son importance dans les objets du quotidien empêche d'appréhender sa disparition. Hormis dans certaines sphères techniques et scientifiques, la connaissance des milieux naturels reste peu développée dans les pratiques professionnelles et les formations, notamment dans le champ de l'aménagement, de l'architecture et de la gestion des territoires.

Ces dernières années ont vu se développer de nombreuses initiatives territoriales, ainsi que dans le champ scientifique et artistique, qui participent à renouveler le rapport au vivant. **L'approche et l'échelle territoriale restent cependant peu mobilisées alors que les leviers d'action sont aujourd'hui largement partagés avec les institutions locales.**

Les collectivités disposent en effet de nombreux outils permettant d'intégrer la préservation de la biodiversité en transversalité dans l'ensemble des politiques publiques qu'elles portent (urbanisme, gestion d'espaces de nature, routes, GEMAPI,

éducation, culture, achats publics, etc.). Surtout, elles sont en capacité d'entraîner et de fédérer la société civile autour de la biodiversité. Le ministère et ses opérateurs portent de nombreuses démarches pour les outiller (atlas et cartographies, mise en réseau, accompagnement, financement...). Afin de renforcer les leviers à la main des collectivités pour mener à bien des projets territoriaux ambitieux en matière de biodiversité, la **Stratégie Nationale pour la Biodiversité 2030** prévoit le déploiement d'un dispositif d'appui aux collectivités pour la **création de récits territoriaux co-construits sur le rôle de la biodiversité, indispensable pour l'émergence de projet de territoire et d'actions transformatrices, en lien avec la recherche et en mobilisant la prospective locale.**

Le programme de mobilisation des Élus par la Recherche-Action sur la Biodiversité Locale – ÉRABLE – ainsi dessiné constituera un levier d'action pour répondre aux objectifs fixés en matière de biodiversité dans le cadre de la **planification écologique.**

Pour mettre en oeuvre l'accord mondial sur la biodiversité de Kunming-Montréal adopté lors de la COP15, le Gouvernement français a élaboré sa **Stratégie nationale pour la biodiversité à l'horizon 2030**. Celle-ci vise à réduire les pressions qui s'exercent sur la biodiversité et à enclencher les mesures de restauration, en mobilisant l'intégralité des acteurs : État, collectivités, entreprises, citoyens, associations, monde de la recherche, etc.

La SNB s'articule ainsi autour de quatre axes qui dessinent le chemin vers la vision à 2050 du cadre mondial : réduire les pressions qui s'exercent sur la biodiversité, restaurer la biodiversité dégradée partout où c'est possible, mobiliser tous les acteurs et garantir les moyens d'atteindre ces ambitions.

3 objectifs

LE PROGRAMME ÉRABLE PROPOSE DE NOURRIR LES RÉFLEXIONS STRATÉGIQUES DES ÉLUS LOCAUX SUR L'AVENIR DE LEUR TERRITOIRE EN INTÉGRANT LA BIODIVERSITÉ COMME FACTEUR CLÉ.

2

Nourrir l'action publique locale par la mobilisation d'expertises et d'outils, et par la construction collective, pour contribuer aux réflexions stratégiques des décideurs.

1

Produire de la connaissance par la recherche pour mieux comprendre la complexité des enjeux territoriaux de la biodiversité par le dialogue entre les sciences sociales et les sciences du vivant. A travers les apports de la recherche, la méthode de la mise en récit et le dialogue entre chercheurs, artistes, élus et acteurs, les initiatives permettent de mettre en lumière la place de la biodiversité sur le territoire pour mieux la préserver.

3

Diffuser les résultats de la recherche et les grands enseignements produits dans le cadre des projets à travers des vecteurs artistiques et des médias variés à destination du grand public, notamment la jeunesse : films documentaires, collection d'ouvrages, notes pour décideurs, événements dans les collectivités, etc.

méthode

Le programme de recherche-action **soutient des projets transdisciplinaires dans les collectivités territoriales** pour proposer des pistes d'actions et des leviers pour des changements transformateurs. Il alimente les réflexions dans le cadre de la planification locale et constituera un **accompagnement en ingénierie** pour aller dans l'opérationnel. Il est orienté vers l'aide à la décision pour accompagner les élus, avec la mobilisation d'une centaine de chercheurs dans les territoires. Des politiques et mesures sociétales ambitieuses en termes de changement transformateur aux bénéfiques des sociétés et de la biodiversité exigent des scénarios convaincants. Elles nécessitent aussi de tenir compte de la pluralité des imaginaires, des récits des acteurs, des valeurs – positives ou négatives pour la biodiversité –, ainsi que des représentations des interactions entre les humains et les non-humains, des relations entre imaginaires, récits et représentations.

La méthode du programme se construit sur **6 piliers en interaction** :

LA MISE EN RÉCIT

Par le concours des méthodes scientifiques et des pratiques artistiques, mobilisées autour des enjeux des politiques publiques locales, le programme étend construire des récits prospectifs sur la biodiversité et les territoires, en capacité de mobiliser les acteurs locaux mais aussi de « monter en généralité » au plan national, à partir d'observations situées.

LA COLLABORATION ENTRE LA RECHERCHE, LA DÉCISION ET L'ACTION

Le programme vise à créer une dynamique de collaboration entre des élus, des chercheurs de diverses disciplines, des citoyens et des acteurs territoriaux (agriculteurs, entrepreneurs, forestiers, agents de collectivités, gestionnaires d'aires protégées...). Dans cette perspective, les projets de recherche doivent présenter une méthodologie collaborative innovante sur toute la durée de l'étude de cas, de l'élaboration à la valorisation, en tenant compte des modalités de gouvernance spécifiques à chaque territoire. La co-construction avec les acteurs pourra s'appuyer sur des protocoles existants comme les jeux sérieux, la modélisation d'accompagnement ou encore les sciences participatives.

L'INTERDISCIPLINARITÉ ET LA TRANSDISCIPLINARITÉ

Pour relever le défi de la préservation du vivant, par nature fait de connexions, il devient urgent de faire appel à toutes les disciplines et de recréer du lien entre elles, de croiser les savoirs. Les projets de recherche feront dialoguer les sciences humaines et sociales et les sciences du vivant, et combineront les approches. Les arts, qui réinventent les imaginaires par leur assimilation des éléments de manière différente, constituent un outil pour renouer avec le reste du vivant. La mobilisation des pratiques artistiques en appui de la recherche permettra de constituer des récits de territoires engagés.

LA PROJECTION ET LA PROSPECTIVE

Les projets de recherche donneront à voir des trajectoires possibles d'évolution de la biodiversité dans les territoires et leurs conséquences, à divers horizons temporels (2030,2050...) et selon diverses variables (notamment dans une perspective à +4°C). Ils donneront aux élus les outils pour projeter leur territoire sur les enjeux de biodiversité, dans le contexte de l'adaptation au changement climatique.

UNE PLATEFORME CHERCHEURS/ARTISTES DE CRÉATION DE RÉCITS

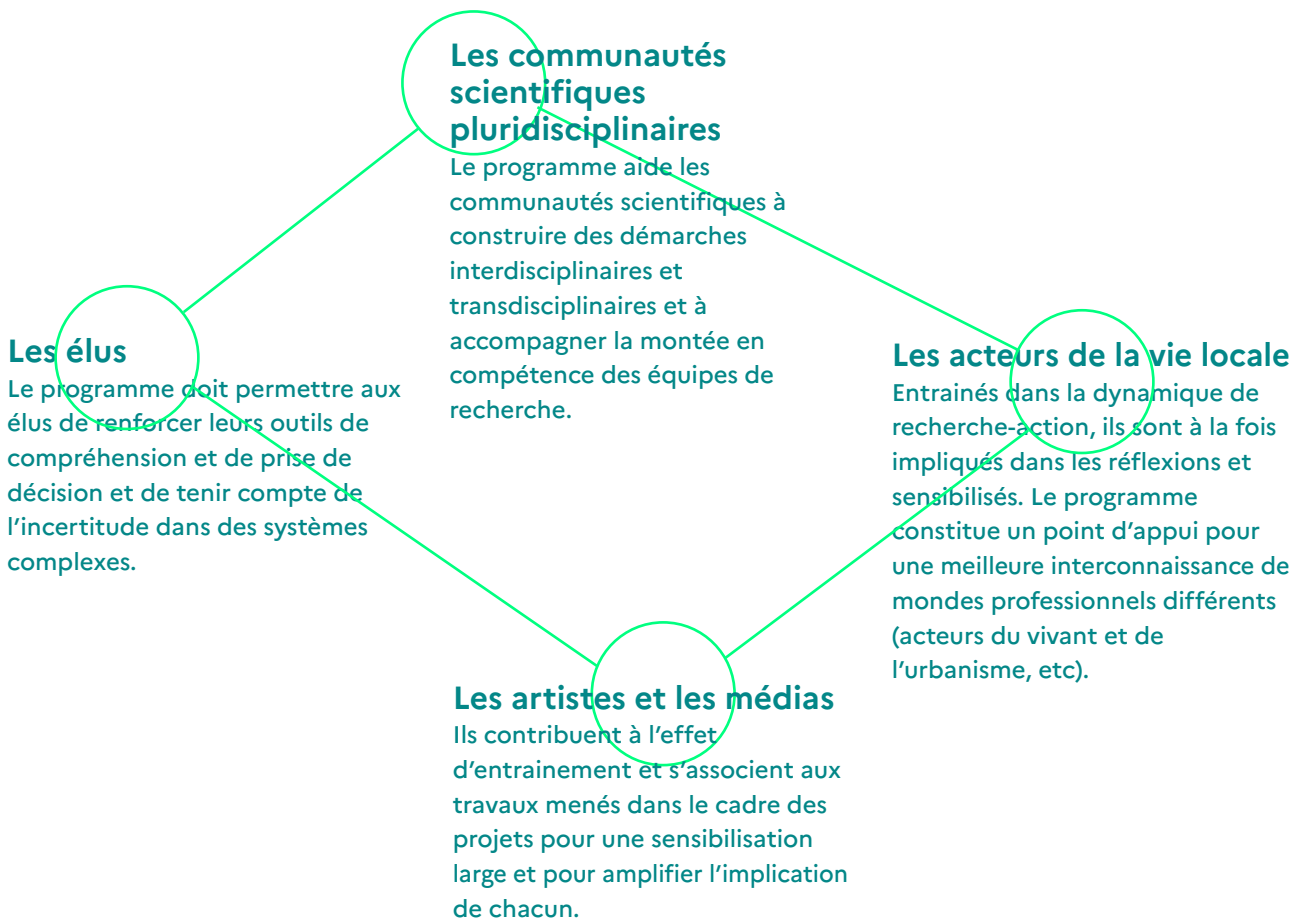
Des artistes s'associeront aux chercheurs afin de construire des récits de territoires engagés pour la protection de la biodiversité et donner à voir les interrelations d'un territoire avec l'environnement dans lequel il s'inscrit. A l'aide de professionnels du monde artistique (écrivains, poètes, auteurs de science-fiction, théâtres, dessinateurs, bédéistes, musiciens...), les résultats scientifiques seront mis en récits. Ils pourront porter sur le passé, l'avenir ou encore des futurs imaginaires, et combineront les enjeux interconnectés d'un territoire (biodiversité, climat, transport, énergie, alimentation, etc.)

LA CAPITALISATION RÉGIONALE ET NATIONALE À DESTINATION DU GRAND PUBLIC, NOTAMMENT DE LA JEUNESSE, ET DES ÉLUS ET ACTEURS

Les travaux seront diffusés et les questions liées à la biodiversité misent au cœur du débat public au travers des événements locaux et nationaux, des collections d'ouvrages, un film grand public, des partenariats presse nationaux, etc. Les vecteurs artistiques, sous forme matérielles ou de spectacles vivants, contribueront à cette valorisation à large échelle. Enfin, la capitalisation permettra de mettre en lumière, auprès des décideurs, le passage de trajectoires documentées aux trajectoires définies dans la planification locale.

cibles

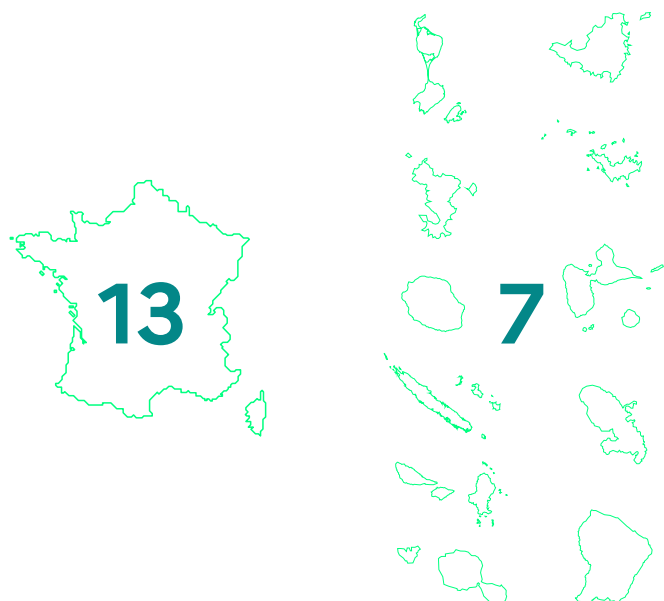
LA PLATEFORME DES ACTEURS DE LA MISE EN RÉCIT POUR LA RECHERCHE-ACTION



8

LES TERRITOIRES

Le programme portera sur **20 sites** situés en métropole et sur les territoires ultra-marins. Pour chaque site, le projet financé sera localisé sur un ou plusieurs territoire à l'échelle communale ou intercommunale. Une représentativité de toutes les régions françaises et de la diversité des milieux et des villes, est recherchée dans la perspective de pouvoir capitaliser et diffuser les résultats auprès d'un large nombre de territoires.



MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT

LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME REPOSE SUR UNE SÉRIE D' ACTIONS

- La mise en place de **plateformes locales de recherche transdisciplinaire** pour proposer aux élus des pistes d'actions et des leviers pour induire des changements transformateurs favorables à la biodiversité.
- **150 000 euros** par plateforme régionale de recherche-action pour financer les travaux de recherche pendant **2 ans**.
- **Des rencontres entre communautés de recherche** pour faciliter les connexions entre chercheurs, croiser les expériences, identifier des questions de recherche d'intérêt et les mobiliser par ailleurs pour faire vivre la recherche hors des universités.
- **Une mise en réseau des chercheurs et artistes** pour réinventer les imaginaires à travers des récits territoriaux.

LA GOUVERNANCE

Programme lancé par la secrétaire d'Etat chargée de la Biodiversité, il est financé par la Direction de l'eau et de la biodiversité et opéré par le Groupement d'intérêt public l'Europe des projets architecturaux et urbains, en partenariat avec la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires. La gouvernance s'articule autour d'un conseil scientifique et d'un comité des partenaires.

Conseil scientifique

Un conseil scientifique aura la charge de définir les grandes orientations du programme et d'être le garant de la qualité des travaux scientifiques – notamment par l'élaboration du cahier des charges et par la sélection des projets –, d'être en appui à l'équipe tout au long de la mise en œuvre du programme et d'en assurer son évaluation.

Comité des partenaires

Ce programme constitue une « brique récit, recherche-action et prospective » des programmes d'action portés en appui aux territoires par le Ministère et ses opérateurs. Il est au cœur d'un écosystème partenarial dont les acteurs associés contribuent au programme.

RÉSULTATS ATTENDUS

Le programme mettra au jour des capacités d'adaptations, de nouvelles politiques publiques et des mesures sociétales plus écologiques. Il identifiera des mesures leviers sur les territoires aptes à engager un changement transformateur des dynamiques sociétales actuelles, à même de faire évoluer les logiques affectant la biodiversité.

Pour chaque projet :

- une mise en récit par le biais de l'art et un ouvrage à destination du grand public seront publiés ;
- ainsi qu'une note synthétique à l'attention des décideurs dans la perspective d'éclairer l'action publique.

La mise en récit du rapport des territoires au vivant devra avoir une **vision systémique et dynamique**, mettant en lumière un **projet/objectif collectif** sur des valeurs partagées. Le territoire est considéré comme un habitat propre défini par toutes ses composantes – et leurs interactions – : climat, eau, sol, alimentation, santé, bien-être ; parmi lesquelles, la biodiversité est un élément clé et indispensable.

CALENDRIER

20

26 OCTOBRE

Réunion du Comité des partenaires

23

7 NOVEMBRE

Réunion de chercheurs

20 NOVEMBRE

Événement de lancement du programme

20

DÉCEMBRE-FÉVRIER

Incubation des projets

24

DÉBUT MARS

Sélection des pré-projets

MARS-AVRIL

Phase de consultation de recherche

MAI

Sélection et accompagnement des 10 premiers projets de recherche-action



LES PROJETS DE RECHERCHE-ACTION

LA CONSULTATION DE RECHERCHE

Une consultation de recherche permettra d'identifier un projet par région métropolitaine et par territoire ultramarin selon un cahier des charges proposé au plan national. Le cahier des charges national précisera les critères d'éligibilité et de hiérarchisation. La validation du cahier des charges et la sélection des sites seront établies avec l'appui du conseil scientifique. La consultation de recherche sera largement diffusée auprès des réseaux d'élus, de chercheurs et d'artistes, avec l'appui des têtes de réseau. Le ou les chercheurs en lien avec le ou les élus du territoire répondront conjointement à l'appel à projets, en association avec un ou des artistes.

La sélection des projets se fera en deux temps avec une pré-proposition succincte suivie, si elle est retenue, d'un dossier complet pour le choix final. Cette modalité permettra de rééquilibrer les projets par type de milieu (forestier, agricole, urbain, littoral, montagnard...) et/ou par type d'enjeu (adaptation au changement climatique, etc.) et de veiller à leur qualité vis-à-vis des enjeux prioritaires en matière de biodiversité.

EXEMPLE DE PROJETS

Les projets soutenus dans le cadre du programme visent à établir des **récits territoriaux autour de la biodiversité à l'échelle locale**. Ils nécessitent de baser leur approche sur les **multiples visions et valeurs des acteurs, de traiter plusieurs enjeux, d'intégrer les dynamiques de biodiversité et au sein des socio-écosystèmes, et de mettre en lien les piliers du programme**.

Dans le cas de projets se situant en secteur de Parc naturel régional, le binôme s'assura du lien avec les démarches portées dans le cadre du PNR. D'une manière générale, si une aire protégée se trouve sur le territoire du projet de recherche, les gestionnaires d'espaces naturels seront associés aux travaux. Et inversement, dans le cas d'un territoire d'aire protégée situé sur plusieurs communes, l'ensemble des élus concernés devront être impliqués.

LES THÉMATIQUES

Plusieurs thèmes pourraient être explorés permettant d'amplifier la connaissance des enjeux de biodiversité dans une dimension prospective mais aussi d'appui à l'ingénierie :

- Les changements globaux : interactions entre crise climatique et érosion de la biodiversité, adaptation au changement climatique
- La mesure du rôle de la biodiversité dans les services écosystémiques locaux
- Les conflits d'usages et les outils de régulation locale
- L'inclusion de la biodiversité dans les projets d'aménagement
- La santé des sols et la renaturation dans le contexte de la lutte contre l'artificialisation et de nécessité de protéger des espaces naturels
- La biodiversité « ordinaire » et le rapport des êtres humains à la nature
- L'alimentation
- L'éducation à l'environnement et l'accès à la nature
- Les inégalités environnementales et la justice environnementale
- La réciprocité territoriale
- One Health
- Les solutions fondées sur la Nature
- Le paysage
- Le patrimoine
- Les modes de gouvernance
- Les moyens d'actions

Certains thèmes étant imbriqués les uns dans les autres, ils pourront être reliés entre eux afin de raconter une histoire et faire émerger un récit territorial.

Les projets seront l'occasion de **mettre en application les politiques publiques nationales et de mettre en évidence le lien entre celles-ci et la préservation de la biodiversité** : la Stratégie nationale pour la biodiversité, le pacte en faveur de la haie, le 3^e plan national d'adaptation au changement climatique, le plan d'action pour une gestion résiliente et concertée de l'eau ou encore la lutte contre l'artificialisation des sols.

RACONTER LE VIVANT POUR AGIR :

ÉLUS – CHERCHEURS – ARTISTES EN RÉSEAU

EXEMPLES ET INSPIRATIONS

MORNE-À-L'EAU (GUADELOUPE)

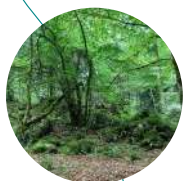
La commune a largement investi dans la connaissance de la biodiversité locale - inventaires, suivis, participation à des travaux de recherche -, essentielle à la mise en place de travaux exemplaires de restauration écologique des milieux dégradés - plage et ancienne décharge -, dans une tradition d'écoute et de participation des habitants, des agriculteurs...



MUTTERSOLTZ (BAS-RHIN)

Le Plan local d'urbanisme du village prend en compte de manière fine la trame verte et bleue de la commune avec des outils pour rendre le territoire plus perméable au vivant. Ce travail réglementaire s'inscrit dans une démarche de dialogue avec les acteurs et s'accompagne d'une culture de la nature (sentier pédagogique).

DES COLLECTIVITÉS ET DES ÉLUS MOBILISÉS



LA MOTTE-SERVOLEX (SAVOIE)

Dans sa forêt, la commune a développé avec son gestionnaire, l'ONF, un réseau d'îlots de sénescence remarquable qui bénéficie d'un suivi scientifique exceptionnel, objet d'études et de recherche pour INRAe. Territoire de montagne, dans un besoin de s'adapter, un programme participatif de replantation a aussi été mis en place dans les parties exploitées.



LE DESSIN

Inspiré d'écrits de trois chercheurs partisans d'une redéfinition de notre rapport aux vivants, Miguel Benasayag, Baptiste Morizot et Nastassja Martin, Jérémie Moreau a publié, sous forme de bande dessinée, le conte philosophique *Les pizzlys*.



LÉA TARDIEU

Economiste de l'environnement à INRAe et chercheuse associée au Cired, ses recherches portent sur la modélisation, la cartographie et l'analyse des services rendus par la nature pour une meilleure prise en compte des interactions homme-nature dans les politiques et projets d'aménagement du territoire. Elle a étudié la problématique de la pollution lumineuse avec la métropole de Montpellier, en concertation avec les acteurs locaux.



RAPHAËL MATHEVET

Ecologue et géographe au Centre d'écologie fonctionnelle et évolutive (CEFE) du centre national de la recherche scientifique (CNRS), il travaille sur la conservation de la biodiversité, les politiques et dispositifs de gestion concertée des aires protégées et des usages multiples des ressources naturelles d'un territoire. Il coordonne et participe à plusieurs programmes de recherche interdisciplinaires sur les interactions entre nature et sociétés.

DES CHERCHEURS QUI TRAVAILLENT EN CO-CONSTRUCTION ET EN TRANSDISCIPLINARITÉ



TAMATOA BAMBRIDGE

Anthropologue au CRIOBE (CNRS), dans le cadre du centre de Ressources dédié au Rāhui, il accompagne les autorités et communautés locales, en association avec l'ensemble des parties prenantes, dans la définition et la mise en place d'aires marines gérées en polynésie française pour soutenir durablement les petites pêcheries locales.

13



ET DES ARTISTES ASSOCIÉS QUI CRÉENT DE NOUVEAUX RÉCITS ET IMAGINAIRES

LE THÉÂTRE

Dans la collection « Binôme, le poète et le savant » de la compagnie de théâtre Le sens des mots, un chercheur devient l'objet d'étude d'un auteur de théâtre qui écrit une pièce librement inspirée de leur rencontre. Le résultat est sensible, souvent drôle et offre un regard inhabituel sur la science et ceux qui la font. C'est ainsi que des sujets tels que la symbiose ou l'écotoxicologie ont été mis en scène.

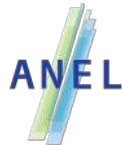
LA SCIENCE-FICTION

Au travers de l'ouvrage « Nos futurs », l'astrophysicien, Roland Lehoucq, le chercheur Daniel Suchet et les éditions ActuSF, ont permis le croisement des regards de chercheurs et d'auteurs de science-fiction sur 10 objectifs du développement durable (ODD) de l'ONU. Parmi les 10 textes, on retrouve l'ODD Vie terrestre raconté par les écologues, Jane Lecomte et François Sarrazin, et l'auteur Pierre Bordage.

PARTENAIRES



14





**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

EPAU GROUPEMENT
D'INTÉRÊT PUBLIC
L'Europe des Projets Architecturaux et Urbains

Tour Séquoïa
1 place Carpeaux
92055 La Défense Cedex
epau.archi.fr

CONTACT

Hélène Colas
helene.colas@developpement-durable.gouv.fr
+33 (0)6 22 95 27 32